



Fédération Autonome de la Fonction Publique

COMMUNIQUÉ

Le rendez-vous salarial du 2 juillet sera-t-il un nouveau rendez-vous manqué avec le Gouvernement ?

Annoncé par le Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Action et des comptes publics (SEMACP) lors du Conseil Commun de la Fonction publique (CCFP) du 4 juin dernier, ce rendez-vous salarial qui s'inscrit dans le cadre de l'application de l'accord PPCR soutenu par la **FA-FP** s'annonce malheureusement comme un nouvel échec en matière de dialogue social.

La réunion technique de préparation de ce rendez-vous qui s'est déroulée le 18 juin et à laquelle participaient Éric Labourdette (**FA-FPH**) et Amar Ammour (**FA-FPE**) ne laisse rien présager de positif quant aux propositions qui seront faites par le Gouvernement pour répondre à la baisse récurrente du pouvoir d'achat dans la Fonction publique.

Le diaporama présenté lors de cette réunion (annexé à ce communiqué et mis en ligne sur notre site) illustre l'absence de volonté du Gouvernement d'appréhender le sujet du pouvoir d'achat sous l'angle indiciaire. Pourtant, c'est bien cette approche fondée sur la revalorisation indiciaire qui représente une priorité pour la **FA-FP** et fait également consensus pour l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Lors de cette réunion technique, la délégation de la **FA-FP** a rappelé ses revendications en matière de revalorisation salariale :

- La poursuite et l'amplification du transfert « prime / points » amorcé par l'accord PPCR.
- Une revalorisation indiciaire permettant de compenser les pertes de pouvoir d'achat.
- La poursuite de la revalorisation des grilles indiciaires selon des critères transparents intégrant de manière objective les niveaux de formation, de qualification, d'autonomie et de responsabilité des personnels qui assurent des missions de Service public.
- La poursuite de l'harmonisation des grilles indiciaires des corps et cadres d'emplois homologues, au niveau des trois versants de la Fonction publique. Les carrières des corps et cadres d'emplois de catégorie C et B ont été harmonisées. Ce n'est pas le cas en A et A+.

En d'autres termes, pour la **FA-FP**, la suppression du jour de carence, la compensation de l'augmentation de la CSG, la juste prise en compte des heures supplémentaires ou la mise en place d'indemnités de déplacement, que nous



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

continuons par ailleurs à revendiquer avec force, ne s'inscrivent absolument pas dans la cadre d'une revalorisation salariale.

Les 5,4 millions de personnes dont le principal mérite consiste à servir l'intérêt général en privilégiant le collectif, le travail d'équipe et le bien être des usagères et des usagers plutôt que le profit et l'individualisme, méritent mieux que des mesures correctives suite aux erreurs commises dans les choix effectués ces 24 derniers mois !

Et puisqu'il est question de mettre en avant la notion de mérite en matière de rémunération, la **FA-FP** entend bien défendre l'idée selon laquelle servir le Service public mérite bien une revalorisation indiciaire juste et équitable.

Cette priorité donnée au traitement indiciaire s'appuie sur une démarche cohérente qui vise à la fois :

- A aborder ce rendez-vous salarial avec une exigence d'équité tant au niveau des missions exercées qu'entre les femmes et les hommes.
- A harmoniser les rémunérations au niveau des trois versants et au sein de chaque versant afin de minorer le frein à la mobilité que représente la part indemnitaire.
- A renforcer et pérenniser la part de rémunération effectivement prise en compte pour le calcul des pensions.

Face aux risques de voir ce rendez-vous salarial s'inscrire dans la liste déjà trop longue des rendez-vous manqués en termes de dialogue social et compte tenu de la réaffirmation du Gouvernement de maintenir en l'état le projet de loi d'extinction de la Fonction publique, la **FA-FP** et les 8 organisations syndicales représentatives se mobilisent le jeudi 27 juin prochain au travers de différentes actions.

Pour ce qui concerne la Région parisienne, après une conférence de Presse unitaire, le rendez-vous **à ne pas manquer** aura lieu devant le Ministère de l'Action et des comptes publics (Bercy) entre 12 h et 14h.

D'ici là, la **FA-FP** a sollicité le SEMACP pour lui présenter de manière plus précise ses revendications en matière de revalorisations salariales indiciaires.

Autonome, progressiste, solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !